

À l'heure où les défis mondiaux s'intensifient en retentissant sur les sociétés européennes, il est essentiel que l'Europe renforce ce qui fait sa grandeur : être le creuset des arts, de la connaissance et des techniques, en imaginer le partage et l'éducation dans une perspective universelle.

Comment imaginer transmettre une Europe et des régions sans arts et sans culture ? Comment faire une Europe de paix, une Europe démocratique, une Europe ouverte et Europe forte sans la nourrir par les arts et la culture ?

L'art est utile en tant que tel, et est ainsi facteur de développement humain mais aussi de développement territorial : il fertilise toutes les politiques publiques. Condition de plein exercice de la Charte des droits fondamentaux, l'art, premier moteur de la culture, est une ressource sociale et économique pour l'innovation, la croissance et l'emploi.

Or l'art et la culture, représentant seulement 0,14% du budget européen, sont quasiment absents de la stratégie Europe 2020 et inexistants dans les projections pour 2030. Les fonds européens gérés en région ne permettent pas de financer d'action ou de politique artistique et culturelle. Cela a déjà eu un impact négatif réel sur les projets culturels financés en France depuis 2014.

Le cadre juridique existant permet et oblige l'Union Européenne à porter cette ambition. La stratégie 2020-2030 à venir doit traduire cet enjeu majeur de la construction européenne à travers des politiques volontaristes, contraignantes et inspirantes.

## 6 propositions

- Inclure les arts et la culture dans les objectifs stratégiques à long terme du projet européen, en reconnaissant le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement des sociétés européennes. Les traités actuels de l'Union permettent et exigent qu'elle soutienne cette ambition,
- Développer l'accès aux fonds européens régionaux pour les projets artistiques et culturels,
- Intégrer la culture et les arts dans tous les domaines de l'élaboration des politiques de l'Union Européenne. Renouveler le dialogue avec les autres secteurs à l'échelle européenne : l'éducation, le social, la recherche, la santé, l'économie, le tourisme, etc.,
- Soutenir les politiques culturelles des Etats Membres à travers des programmes adaptés aux besoins des secteurs culturels (programmes : Europe Créative, Erasmus, Horizon 2020, etc),
- Mettre en place des formations continues pour accompagner les artistes dans l'utilisation des dispositifs européens : l'accompagnement local des initiatives est un moteur puissant de fabrique d'une symbolique européenne,
- Promouvoir la culture et les arts à l'intérieur et en dehors de l'Union européenne et encourager les coopérations et les relations culturelles avec les pays voisins et les pays tiers, encourager le travail en réseau européen avec les pays des autres continents.

